



Les 4 manières de participer aux activités de l'association sportive du collège

publié le 28/09/2018 - mis à jour le 27/08/2019

Descriptif :

Comment participer aux activités de l'association sportive du collège

Les 4 manières de participer à l'Association Sportive du collège

1. Des entraînements hebdomadaires débouchant sur des compétitions au cours de l'année.
2. Des compétitions régulières du mois de septembre au mois de février.
3. Des compétitions ponctuelles le mercredi.
4. Les Centres d'Activités : « Golf, Natation, Athlétisme »

Les centres sont ouverts à tous les élèves des établissements de Poitiers et l'encadrement est effectué par des professeurs d'EPS extérieurs à l'établissement. Le déplacement est assuré par les parents.

Le Golf, à partir de 13h00 au Golf de Châlons.

L'Athlétisme, à partir de 13h30, Stade Rébeilleau avec le concours d'intervenants du PEC. Début des séances le 26 septembre 2018.

Les inscriptions se font auprès des professeurs du collège. Les élèves doivent consulter régulièrement les panneaux d'affichage sous le préau et les informations publiées sur le site du collège.

Vous trouverez en pièce jointe un tableau récapitulatif des activités proposées et un calendrier prévisionnel.

Document joint

PROGRAMMATION UNSS 2018-2019 (PDF de 35.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.